



Réseau UNESCO pour la Terre

Questions fréquemment posées

Qu'est-ce que le Réseau UNESCO pour la Terre ?

Le Réseau UNESCO pour la Terre est un programme intersectoriel mondial visant à résoudre les problèmes liés à la perte de biodiversité, à la dégradation des océans et des terres, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation. Ce programme, qui ouvre la porte à des actions transformatrices au sein des territoires pour régénérer les relations humain-nature en explorant les liens entre les différentes composantes du système terrestre, contribue à la mise en œuvre de la [stratégie intersectorielle de l'UNESCO](#) en matière de biodiversité et aux engagements des États membres au niveau international, notamment l'Agenda 2030 pour le développement durable, la Décennie pour la restauration des écosystèmes, la Décennie des sciences océaniques pour le développement durable et le Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020.

Grâce au Réseau d'experts UNESCO pour la Terre, des formations liées à la restauration et à la conservation des écosystèmes dans les réserves de biosphère, les géoparcs mondiaux, les sites du patrimoine naturel et les éléments du patrimoine culturel immatériel seront dispensées.

Quels sont les principaux avantages à rejoindre le Réseau Terre de l'UNESCO ?

Faire partie de ce réseau signifie :

- Le partage de votre expertise au profit des communautés locales et mondiales grâce au jumelage avec des experts et des jeunes, y compris des détenteurs de savoirs autochtones.
- Un accès facilité au volontariat dans les sites désignés par l'UNESCO par le biais de missions sur le terrain.
- Partager les connaissances et les capacités au sein d'un réseau unique de sites désignés et de réseaux de recherche mondiaux (programme UNITWIN/Chaires UNESCO).
- Amélioration de l'accès libre à la recherche, aux projets, aux solutions de bonnes pratiques et aux résultats environnementaux positifs par le biais des services de communication des réseaux de l'UNESCO, y compris les partenariats avec les médias, les réseaux sociaux, etc.

Pour participer au Réseau pour la Terre en tant qu'expert, dois-je déjà avoir travaillé avec des sites et des éléments du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO dans le passé ?

Vous pouvez avoir une expertise et une expérience dans d'autres types de sites (par exemple, des aires protégées) qui sont transférables aux sites et éléments de l'UNESCO. Votre expertise doit correspondre aux besoins des sites participants et aux domaines pertinents énumérés dans l'appel, y compris les détenteurs de connaissances des populations autochtones et des communautés locales.

Pour participer au programme de mentorat intergénérationnel, dois-je déjà être engagé auprès des Chaires UNESCO ou des réseaux UNITWIN ?

Nous accueillons toutes les candidatures, y compris celles de jeunes experts vivant et travaillant dans des sites désignés par l'UNESCO et/ou formés et actuellement engagés auprès des Chaires UNESCO et d'autres réseaux scientifiques pertinents de l'UNESCO.

Y a-t-il des exigences linguistiques pour la participation ?

Oui, les experts doivent parler couramment l'une des langues de travail de l'UNESCO. L'UNESCO s'efforcera, dans la mesure du possible, de faire correspondre les besoins des sites avec les compétences linguistiques, si cela peut contribuer au soutien du site.

A quelle période doit se référer ma disponibilité dans la candidature ?

Vous devez préciser votre disponibilité (quand et combien de temps) jusqu'à la fin de 2022.

Où trouver les formulaires ?

Vous pouvez trouver les formulaires sur les liens suivants :

- Si vous représentez un **site** désigné par l'UNESCO et/ou candidat, [cliquez ici](#).
- Si vous postulez pour le fichier des **experts** volontaires, [cliquez ici](#)

Existe-t-il un format spécifique pour les lettres de recommandation ?

Il n'y a pas de format spécifique ; les lettres peuvent provenir de l'institution d'accueil et peuvent, par exemple, faire référence à l'expertise des sites et éléments désignés par l'UNESCO.

Quand recevrai-je une réponse / comment saurai-je que j'ai été sélectionné ?

Vous recevrez une confirmation de votre candidature par courrier électronique et serez contacté une fois le premier tour de la procédure de sélection terminé, en décembre 2021.

Quels sont les coûts couverts ?

Les experts volontaires et les jeunes experts volontaires travailleront sur une base volontaire et aucune rémunération ne sera offerte. Seuls les coûts liés aux missions sur le terrain (c'est-à-dire les voyages, la pension et le logement) et les coûts directement associés à l'organisation d'ateliers et de sessions en ligne seront couverts par le fonds du programme Réseau UNESCO pour la Terre.

Quel serait mon statut ?

Si vous êtes sélectionné pour une action, vous serez considéré comme un consultant pour l'UNESCO. Les termes de référence seront basés sur votre candidature (par exemple, le temps disponible, la portée des actions, etc.)